

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 17 avril 2024
N° de dossier: 115805.00191/20273

Jean-Philippe Therriault
Direct +1 514 397 5103
jtherriault@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : R-4008-2017 – Étape E
Demande d'Énergir concernant la mise en place de mesures relatives à
l'achat et à la vente de gaz naturel renouvelable

Chère Consœur,

En réponse à la correspondance de la Régie de l'énergie du 9 avril 2024 (A-0506), la FCEI informe la Régie de son intérêt quant à la modification aux CST proposée par Énergir, sous réserve de l'analyse de la réponse d'Énergir à la DDR no. 38 de la Régie du 12 avril dernier (A-0508).

La FCEI informera rapidement la Régie du maintien ou non de son intérêt suite à l'analyse de cette réponse.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère Consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Jean-Philippe Therriault
JT/dd